Envoyé en préfecture le 15/04/2022
Reçu en préfecture le 15/04/2022
Affiché le
ID : 064-216402321-20220407-DEL2022_3_9-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE GARLEDE-MONDEBAT

SEANCE DU 7 AVRIL 2022

L'an 2022 et le sept avril, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Eric LAFONTAN, Maire.

Présents : Desclaux Rémi – Duplantier Isabelle — Lacaze Frédéric - Lafontan Eric - Lalanne Elodie — Rigou Fabrice - Sansous Vincent - Tardy Véronique
Excusés : Dupouy Thierry - Lafontan Sébastien - Maillot Stéphane

Mme Tardy Véronique a été nommée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 1er avril 2022

DÉLIBÉRATION N° 2022-3-9

Objet : Vote du Budget primitif 2022

L'Assemblée délibérante, réunie sous la Présidence d'Eric LAFONTAN vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2022 :

Investissement

Dépenses	70 004.16 €
Recettes	70 004.16 €

Fonctionnement

Dépenses	39 595.21 €
Recettes	39 595.21 €

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

A Garlède-Mondebat,
Le 14.04.2022
Le Maire,
E.LAFONTAN

MAIRIE DE GARLEDE-MONDEBAT (Pyrénées-Atlantiques)